

DROIT DE L'URBANISME

Maîtriser les outils dans le respect du Code de l'urbanisme

2 JOURS, 14 HEURES

URBANISME ET AMÉNAGEMENT

CODE : UA02

Objectifs de la formation

- Identifier les principales évolutions liées à la dernière version du Code de l'urbanisme (2016)
- Mesurer les impacts de la loi ELAN (2018) sur l'urbanisme et l'aménagement
- Hiérarchiser les différents documents d'urbanisme
- Différencier les différents outils de planification urbaine
- Repérer les particularités de la déclaration de projet

Animée par

- POLUBOCSKO Nicolas
Avocat responsable du pôle Construction et Immobilier,
CABINET LANDOT

Public concernés

- Maître d'ouvrage public et privé ; Promoteur immobilier ; Aménageur public et privé ; Maître d'œuvre ; Responsable et chargés de mission des services Urbanisme et Aménagement

Dates

- Paris
17-18/03/2021
17-18/06/2021

Appréhender le contexte juridique du droit de l'urbanisme

- Connaître l'ensemble des dernières évolutions juridiques et leurs implications concrètes
- Évaluer les enjeux du Code « Réglementation de l'urbanisme » et les impacts de la Loi ELAN en matière d'urbanisme et d'aménagement
- Identifier les principales évolutions du nouveau Code de l'urbanisme

Connaître l'ensemble des documents d'urbanisme

- Savoir s'y retrouver dans la multiplication des documents d'orientation émanant de l'État dans le domaine du développement durable
- Être en mesure de hiérarchiser les différents documents

Critères d'admission

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Modalités pédagogiques

- Tous nos stages de formations sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants.
- Les formations se déroulent en présentiel ou en classe virtuelle avec un équilibre théorie / pratique. Chaque fois que cela est pertinent des études de cas et des mises en pratique ou en situation sont proposées aux stagiaires.
- Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics.
- Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session.
- Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation.
- Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

Tarifs

- Tarif général _____ 1390,00 €HT

Analyser et exploiter les différents outils de planification urbaine locale, notamment ceux issus de la loi ELAN

- Décrypter le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et le Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- S'approprier les différents outils : Projet d'aménagement et de développement durables (PADD), orientations d'aménagement et de programmation (OAP)
- Quels sont les impacts du nouveau code de l'urbanisme sur le contenu de ces outils de planification
- Quelles sont les procédures d'élaboration, de modification, de révision, et de mise en compatibilité avec une déclaration d'utilité publique ou une déclaration de projet du SCOT et du PLU
- Quels impacts de la réforme du Code de l'urbanisme sur ces règles

Focus sur la déclaration de projet

- Quel est l'intérêt et la particularité de la déclaration de projet
- Tout savoir sur la nouvelle procédure intégrée pour le logement et sur la procédure pour les projets d'intérêt économique majeur